NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

BP Brevet Professionnel

Aménagements Paysagers

Niveau 4 – N° fiche RNCP 34214

Formation en Apprentissage

Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA :
  ↪ 02.40.94.86.08
  ↪ cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2023

(début de formation : septembre 2023)

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens juin 2022 : 87%

Taux d'insertion professionnelle 2021-2022 à 6 mois :
50% sont en emploi
31% poursuivent des études

Taux de satisfaction 2021-2022 :
82.5 %

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve.
Il a également en charge l'entretien des pelouses, des massifs et des végétaux ligneux ainsi que des infrastructures présentes telles que les circulations, les bassins ou les bacs à sable.

Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), à la mise en place des réseaux et à la végétalisation. Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

Objectifs de formation :

CONDUIRE UNE EQUIPE SUR UN CHANTIER POUR CREER ET GERER L'ESPACE PAYSAGER

- **Assurer le suivi commercial des chantiers et rendre compte de ses activités au chef d'entreprise**
- **Prévoir l'organisation de chantier et le faire exécuter**
- **Contrôler la bonne réalisation**
- **Animer et contrôler une équipe.**
- **Assurer le suivi administratif des activités**

Contenu de la formation

UNITES CAPITALISABLES

UC 1 Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

UC 2 Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

UC 3 Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

UC 4 Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

UC 5 Mettre en place des infrastructures paysagères

UCARE Gestion raisonnée et durable dans un contexte de gestion différenciée

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN
Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Mise à jour Novembre 2023

NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

Conditions d'admission

Etre âgé de 16 à 29 ans.

L'admission en BP Aménagements Paysagers se fait après validation d'un CAPa, d'un BPA, d'un BEPA, … Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Adaptation du parcours de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicaps reconnu ou non.
Un accompagnement spécifique est mis en place par notre référente handicap, et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite du projet de formation. .
Parcours individualisé possible selon diplômes et expériences.

Organisation de la formation

Au Centre de Formation : 1 000 heures de formation sur 2 ans (15 semaines par an).
Chez le maître d'apprentissage : par alternance, 37 semaines par an, l'apprenti perfectionne ses gestes professionnels et acquiert les techniques d'organisation et de conduite de chantiers et d'équipes.

Modalités Pédagogiques

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites …

Obtention du diplôme

Les évaluations sont réalisées au cours des 2 années de formation. L'obtention du diplôme est validée par la réussite de toutes les Unités Capitalisables (UC).

Tarif

Cout de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.
Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.
Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

Rémunération

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

Poursuite de formation possible

BTS Aménagement Paysager, CS

Membre de : Génération GRAND'R – Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT – LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE – Liberté Égalité Fraternité